

Promotion le loisir

Rien ne manquait à ce site bucolique pour que la fête soit belle. Une douceur estivale attendait la trentaine de jeunes pêcheurs venus participer à cette fête pour découvrir la pêche et les milieux aquatiques. Tous étaient accompagnés de parents, de grands-parents, d'amis, venus partager avec les enfants ce bel après-midi au bord de l'eau.

Une fois installés avec



PÊCHE A l'heure de recevoir les trophées.

leur matériel et prêts à pêcher, les organisateurs de cette fête, dont l'objectif principal était la promotion du loisir auprès des jeunes et même des très jeunes enfants, ont lancé

le concours. Après une heure et demie de pêche et bon nombre de petits accrochages, c'était l'heure du bilan.

La surprise est venue d'une petite fille de 7 ans,

peu de nouveau par une jeune fille de 9 ans, Jade Bailly de La Bazoches-Gouet avec cinq poissons et huit points. Des récompenses (seaux, cannes moulinet, cannes à pêche, petit matériel de pêche, médailles) attendaient les trente enfants participants à l'heure d'un goûter offert par l'association.

« Au final, un grand moment de découverte pour les enfants », a estimé Gérard Legret, le président de l'AAPPMA. ■



SÉCURITÉ ROUTIÈRE. Marc Petagna, maire, et ses adjoints.

RÉMALARD-EN-PERCHE

L'Esat Anaïs a accueilli les visiteurs

L'établissement d'accompagnement par le travail (Esat) Anaïs de Rémalard a ouvert ses portes au public dans le cadre d'une opération nationale réunissant 300 établissements d'accompagnement par le travail. Christophe Nogarède, le directeur des Esat de Nogent-le-Rotrou et de Rémalard-en-Perche, accueillait les visiteurs tout comme les encadrants et les salariés qui étaient heureux de décrire leur travail.

L'entreprise, installée depuis 1995, emploie 56 personnes en situation de handicap qui se répartissent entre une équipe d'entretien d'espaces verts qui travaille essentiellement pour des entreprises ou des collectivités, le restaurant et des ateliers divers. En mécanique de précision, ils assurent le perçage, taraudage ou frai-



ANAÏS. Chaque équipe coopère pour réaliser les tâches qui lui sont confiées.

sage d'un million de pièces par an. Dans la salle hors poussière, ils vérifient l'absence de défaut sur les spatules pour les crèmes Guerlain. Ils emballent aussi les savons de Malva à La Madeleine-Bouvet. Ils mettent en sachets et en boîtes des joints, rondelles selon les consignes de Bricomarché,

reconditionnent des bouteilles de cidre...

Les postes de travail sont adaptés pour améliorer leur ergonomie, des gabarits sont associés aux tâches... L'établissement propose aussi un accompagnement personnalisé sur place avec une psychologue, des activités de

relaxation, du taekwondo, du chant ou encore du langage des signes.

Intégrer davantage de personnes

La moitié des employés de Rémalard sont hébergés dans le foyer de Nogent, les autres sont en famille ou autonomes. Les travailleurs, qui touchent l'AAH (allocation adulte handicapé), ont choisi de travailler pour compléter jusqu'au Smic et 35 heures par semaine. L'objectif de la fondation Anaïs est d'intégrer davantage de personnes dans la vie ordinaire, avec un taux de sortie positive de 3 %. Leur motivation et leur sourire témoignent de leur engagement dans un lieu où ils sont valorisés comme de vrais salariés. ■

► **Pratique.** Esat Anaïs de Rémalard. contact@anaisses.fr ou 02.33.45.67.89.

Afin de réduire la vitesse dans le bourg de Miermaigne, une réunion a été proposée par le maire Marc Petagna et son conseil municipal aux habitants de la commune afin de recueillir leurs avis et leurs différentes propositions. Un représentant de la brigade de gendarmerie de Nogent-le-Rotrou était également présent.

En amont de cette réunion, des radars pédagogiques avaient été installés aux entrées de la commune. À la lecture des résultats enregistrés, il a été constaté que plus de la moitié des automobilistes passaient largement au-dessus de la vitesse autorisée dans le bourg.

Pointes de vitesse

Il a même été enregistré des pointes à 100 km/h. À la suite de cette réunion, plusieurs solutions ont été envisagées pour réduire la vitesse dans le bourg de Miermaigne. Elles seront proposées au prochain conseil municipal, en juin. ■

SOLUTIONS

- Matérialisation du carrefour devant l'église par un marquage au sol.
- Mise en place de deux passages piétons : un devant l'église et un devant le tennis.
- Installer un panneau croisement dans le bourg avant la descente du cimetière.
- Placer des bandes rugueuses à plus de 100 m des habitations, avant le panneau Miermaigne sur la D 124 en venant de la D 955.
- Passage à 70 km/h depuis l'intersection D 955/D 124 jusqu'au panneau Miermaigne.
- Installer un panneau "Stop à 150 m" avant le nouveau stop sur la D124 en venant d'Authon-du-Perche.
- Passage à 70 km/h de la D 124 depuis le village jusqu'au château de l'Ozanne.
- Un panneau croisement à mettre avant le panneau Miermaigne en venant de Moulhard.